

PHILIPPINES

Trois journalistes tués : une enquête exhaustive s'impose

Index AI : ASA 35/016/02

Amnesty International a écrit ce jeudi 12 décembre 2002 à la présidente des Philippines, Gloria Arroyo, avec copie au directeur du Bureau national d'enquête, au ministre de la Justice, au ministre de l'Intérieur et aux autorités locales, pour demander l'ouverture immédiate d'une enquête sur les homicides non élucidés dont ont été victimes trois journalistes aux Philippines en 2002.

« Nous appelons le gouvernement des Philippines à prendre immédiatement des mesures en vue de l'ouverture d'une enquête exhaustive et impartiale sur ces trois affaires, a déclaré Amnesty International. Les témoins, les proches des victimes et les autres personnes concernées par l'enquête devront être protégés de toute tentative d'intimidation et de représailles. »

« Les résultats de l'enquête devront être rendus publics et les personnes soupçonnées d'être responsables des homicides devront être déférées à la justice », a précisé l'organisation de défense des droits humains.

En avril 2002, Benjaline Hernandez, vice-présidente de la section de Mindanao de la *College Editors' Guild* (Ligue des rédacteurs de publications universitaires) des Philippines et secrétaire générale adjointe du bureau de l'organisation de défense des droits humains *Karapatan* pour le Sud Mindanao, a été tuée avec trois compagnons alors qu'elle effectuait des recherches dans la vallée d'Arakan.

En mai, Edgar Damalerio, commentateur à la station de radio publique DXKP et directeur de la publication locale *Zamboanga Scribe* à Pagadian, a été tué par balle au volant de sa voiture alors qu'il rentrait chez lui. Il était connu pour avoir diffusé des articles sur la corruption dans cette région.

En août, Sonny Alcantara, journaliste de télévision et rédacteur en chef du journal local *Kokus*, a été tué d'une balle dans la tête alors qu'il circulait à moto dans la ville de San Pablo. Il était l'auteur d'articles critiques à l'égard de l'ancien maire de la ville.

« Pour toutes ces affaires, aucun résultat d'enquête n'a été rendu public ni personne

traduit en justice », a souligné Amnesty International.

Dans le cas d'Edgar Damalerio, deux témoins ont été tués après sa mort et sa famille continue de recevoir des menaces bien qu'elle ait quitté Pagadian par crainte pour sa sécurité.

En dépit de l'existence d'un cadre constitutionnel et légal visant à protéger les droits humains et à garantir l'application d'une justice équitable aux Philippines, un climat d'impunité préoccupant semble persister dans le pays.

« Des mesures concrètes doivent être prises pour remédier à cette impunité et faire en sorte que les responsables de ces homicides (ceux qui les ont perpétrés et, si possible, ceux qui ont donné l'ordre de les accomplir) soient tenus de répondre de leurs actes devant la justice », a déclaré l'organisation de défense des droits humains.

« Pour combattre l'impunité et empêcher que ne soient commises d'autres violations des droits humains, il faut impérativement que le gouvernement manifeste très clairement sa volonté d'appliquer à tous la même justice et de poursuivre de la même manière les auteurs d'infractions, quelles que soient leur position dans la société et leur influence », a conclu Amnesty International.

Contexte

Les Philippines sont réputées dans la région pour avoir une presse active ; paradoxalement c'est aussi le pays où il est le plus dangereux pour des journalistes d'exercer leur métier. Au moins huit journalistes auraient été tués depuis 2000 et de nombreuses agressions physiques et actes d'intimidation ont été signalés.

La mort de Benjaline Hernandez, d'Edgar Damalerio et de Sonny Alcantara semble s'inscrire dans un cycle de violence contre les journalistes. Selon l'*Overseas Press Club of America* [Club américain pour la presse d'outre-mer], 38 journalistes auraient été tués depuis 1986 et aucune inculpation n'a été prononcée à ce jour. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter le site www.amnesty.org